

<http://www.lyc-pierre-bourdan.ac-limoges.fr/spip.php?article169>



BO n° 46 du 14 décembre 2006

Santé : lutte contre le tabagisme

- Vie scolaire - Santé et prévention -

Date de mise en ligne : lundi 22 janvier 2007

Copyright © LYCEE PIERRE BOURDAN - Tous droits réservés

Enseignements élémentaire et secondaire

(RLR : 505-0)

Interdiction de fumer pour les personnels et les élèves dans les établissements d'enseignement et de formation

– CIRCULAIRE N°2006-196 DU 29-11-2006 JO DU 5-12-2006 (NORMENE0602946C)

– L'interdiction, à partir du 1er février 2007, de fumer dans les lieux affectés à un usage collectif concerne tout particulièrement les établissements d'enseignement et de formation.

voir le texte au BO : <http://www.education.gouv.fr/bo/200...>

– Voir le site **tabac.gouv** consacré à la lutte contre le tabagisme : les textes, le calendrier, les outils de communication en téléchargement (affichettes, brochures) : <http://www.tabac.gouv.fr>

Enseignement supérieur, recherche et technologie

(RLR : 451-2)

– Réglementation relative à la lutte contre le tabagisme dans les établissements d'enseignement supérieur - _
CIRCULAIRE N°2006-198 DU 4-12-2006 JO DU 5-12-2006 (NORMENS0603026C)

voir le texte au BO : <http://www.education.gouv.fr/bo/200...>